

SECRETAIRE DE SEANCE :

Marjolaine BLANDIN

MEMBRES DE LA COMMISSION

| NOM | PRENOM | FONCTION | STRUCTURE | |
|-----------------|-----------------|--|--|----------|
| CABELGUEN | Gaël | Volontaire | AIDES 44 | Présents |
| HORSPENGER | Marie | Animatrice prévention et réduction des risques | AIDES 44 | |
| GOUGUET | Laurie | Déleguée d'actions | AIDES 72 | |
| LOUANGES | Marie | Déleguée d'action | CAARUD / AIDES 85 | |
| BLANDIN | Marjolaine | secrétaire | COREVIH PDL | |
| BLATIER | Audrey | Coordinatrice | COREVIH PDL | |
| MANNEVILLE | Claire | Chargée de mission animation réseau | S.I.S Délégation Centre Ouest | |
| MOUNOURY | Olivier | médecin | UCSA CHU Nantes | |
| MAUILLON | Damien | médecin | UCSA CHU Angers | Excusés |
| MALO | Pascal | Animateur d'actions et d'accompagnement | AIDES 44 | |
| LEUX | Sophie | Déleguée d'actions | AIDES 49 | |
| BERROUET | Yohan | Délegué d'actions / Permanent | AIDES 53 | |
| ISOARDO | Karelle | coordinatrice | AIDES 53/72 | |
| FEDERKEIL | Laurent | | ANTEA | |
| BRIEND | Valérie | | Centre fédératif - CHU NANTES | |
| MARIONNEAU | Jean | médecin | CH le Mans | |
| FLET | Laurent | Pharmacien | CHU de Nantes | |
| LE GEAYS | Bertrand | | CSAPA | |
| PONDAVEN | Valérie | action sanitaire | direction régionale administration pénitentiaire | |
| MAILLARD ROUGER | Clotilde | Chef de service | médecine légale CHU Angers | |
| CHABOT | Laurent | médecin | SAU CH Laval | |
| MALINGE DUBRE | Marnelle | Cadre | SMIT CHU Angers | |
| BRULET | Virginie | | UCSA CHU Nantes | |
| GUYMARD | Thomas | Infectiologue | UCSA CHD Vendée | |
| LIRE | | IDE | UCSA Fontenay | |
| INVITÉS | | | | |
| DUCLUZEAU | Marie-Thérèse | REVIH 49 | Infirmière | Excusés |
| NICOLAU | Pierre-Emmanuel | Chef de service | Aurore – L'Entract' | |
| NOUIOUAT | Ridha | Chargé de mission milieu carcéral | Sidaction | Présents |

L'ordre du jour est le suivant :

- | | | |
|------|--|---|
| I. | Présentation des projets Sidaction | 3 |
| II. | Le projet de formation mis en place par la commission prison du COREVIH PDL | 4 |
| III. | Le dossier A.E.S | 4 |
| IV. | L'état des lieux des pratiques de dépistage du VIH et l'harmonisation des pratiques (présentation des enquêtes nationales PEVA CARE et PRIDE 2 sera effectuée) | 4 |
| V. | Ordre du jour de la prochaine réunion | 5 |

I. Présentation des projets Sidaction en milieu pénitentiaire

M. NOUIOUAT Ridha - présente :

L'association Sidaction :

Elle a pour vocation de lutter contre le Sida en récoltant des fonds pour financer la recherche, des programmes de prévention et des aides aux personnes atteintes par le virus et à leurs proches. Cette association a été reconnue d'utilité publique en 1998.

Elle mène des actions dans 28 pays au total, en France ainsi que dans les pays en voie de développement, particulièrement concernés par l'épidémie.

Bref historique :

L'association a été fondée en 1994, sous le nom 'Ensemble contre le Sida' (ECS). Elle est issue d'un collectif d'associations, de chercheurs et de médecins, alors impuissants face à la maladie, car aucun traitement efficace n'avait été découvert pour lutter contre ce virus. Line Renaud est la vice-présidente de cette association depuis sa création. La première manifestation télévisuelle du Sidaction a lieu le 7 avril 1994. Deux fondations ont initialement apporté leur expertise à l'association naissante et l'ont aidé à gérer les sommes récoltées et à financer des programmes scientifiques : la Fondation de France (FDF) et la Fondation pour la recherche médicale (FRM).

Après s'être émancipée de ces deux partenaires, l'association est rebaptisée Sidaction en 2004.

Les fonds que verse Sidaction sont répartis en 3 parties :

1/3 pour la recherche

1/3 pour la lutte contre le Sida au niveau national

1/3 pour la lutte contre le Sida au niveau international

La mission hépatites et VIH en milieu carcéral :

En 2004, pour les 10 ans de l'association un point est réalisé sur les différents projets menés jusqu'alors.

Émerge alors l'idée de réaliser des projets dans le milieu carcéral car l'association verse à ce moment très peu de financement en direction de ces projets alors qu'il est reconnu qu'il existe un besoin.

Depuis 2004, environ 30 projets en milieu carcéral sont financés pour un montant d'environ 300 000€. L'association mène un travail pour assurer la pérennité de ces projets. Ces projets sont dits « mission hépatites et VIH ».

Une fois par an, Sidaction organise une journée thématique prison. Cela permet aux différents acteurs de projets en établissements pénitentiers de se rencontrer physiquement et permet des échanges directs.

[plus d'informations – [PJ 1- extrait du site Internet de Sidaction](#)

Autres informations :

La SFLS a été sollicité cette année par Sidaction, pour que les COREVIH s'attache à cette question de la santé en milieu carcéral [prison/VIH], accès aux traitements, veille contre les discriminations, études sur l'accès à l'information ; palier aux manques s'il en existe [autant pour les détenus que pour les personnels]...

En projet :

- Guide d'intervention en Prison (à destination des associations)

- Cartographie nationale des projets en milieu carcéral sur le site Internet de Sidaction.

--

[PJ 1- extraits du site Internet de Sidaction](#)

II. Le projet de formation mis en place par la commission prison du COREVIH PDL

- Concernant la mise en place des formations par la commission prison, celle-ci souhaiterait la destiner :
 - Aux personnels des UCSA
 - Aux personnels des établissements pénitenciers [notamment les surveillants]
 - Aux détenus

En réalisant une formation composée de différents modules voici les premiers axes avancés :

- Un module sur l'écoute / l'entendabilité
- Un module les représentations de la sexualité, du VIH..
- Un module sur le VIH/sida (modes de transmissions,...)

Pour mener à bien ces formations, l'implication des UCSA est réellement indispensable, elles doivent être impliquées car ce sont les instances qui ont en charge de la santé dans les établissements pénitenciers et donc reconnues par les instances telles que l'A.R.S, la DGS pour aborder ces points de santé au sein de leur établissement, elles en ont toute la légitimité.

De plus, les structures extérieures peuvent ne pas être considérées comme légitime pour des formations du personnel pénitencier/des détenus par les directions de ces établissements.

En parallèle, travailler avec les COPIL (comité de pilotage) de chacun des établissements où l'on souhaite mener cette/ces formation/s. [les COPIL doivent être des instances mise en place dans tous les établissements] et la DISP (direction inter-régionale des services pénitenciers).

Un autre partenaire à envisager est l'OIP (observatoire international des prisons).

➤ Les UCSA :

Elles sont en demandes de documents concernant le domaine de la santé sexuelle et sur la sexualité en institutions.

Ces unités cherchent comment diffuser des informations au sein des établissements. Il est relevé pendant la réunion que dans chaque bâtiment se trouvent des panneaux d'affichages (à fonds verts) réservé à la diffusion d'information de l'UCSA de l'établissement.

Toutefois, ces unités font face à de réelles difficultés de terrain notamment des interrogations hors des horaires d'ouverture des UCSA.

➤ UCSA / traitement d'urgence

L'équipe de l'UCSA de Nantes a travaillé sur un document (affiches et flyers) sur le traitement d'urgence – cf. PJ 2 – UCSA Nantes traitement urgence VIH, ce document est actuellement diffusé uniquement dans l'UCSA.

➤ Formation actuelle de l'association AIDES :

Au niveau national, AIDES réalise des formations à l'ENAP [École nationale de l'administration pénitentiaire], une convention INPES a été signée pour la formation du personnel pénitentiaire.

En Pays de la Loire, des formations concernant l'approche relationnelle / l'écoute sont réalisées, un travail sur le savoir-faire/savoir être, sur l'entendabilité, la dicibilité du VIH.

III. Le dossier A.E.S – Accident d'exposition au sang professionnel

La commission A.E.S du COREVIH Pays de la Loire a réalisé un dossier type pour la prise en charge d'un A.E.S professionnel, ce dossier sera diffusé à grande échelle (5000 envois dans la région) prochainement. Il sera également publié sur le site Internet du COREVIH Pays de la Loire.

Les personnes présentes ont reçu un exemplaire papier de ce document (ce document n'est pas « figé », il peut être adapté à sa structure).

La première page du dossier est déclinable sous forme d'affiche.

Cf. PJ 3

IV. L'état des lieux des pratiques de dépistage du VIH et l'harmonisation des pratiques (présentation des enquêtes nationales PEVA CARE et PRIDE 2)

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion – cf. point V. Ordre du jour de la prochaine réunion.

V. Ordre du jour de la prochaine réunion

- Nomination du ou des animateur(s) de la commission Prison
- Présentation des études : PREVA CARE et PRIDE2 par des intervenants extérieurs à confirmer (Dr. Laurent MCIHEL – Psychiatre des Hôpitaux - Praticien Hospitalier –Inserm U669 et Dr. Christine BARBIER - DGS)
- Présentation des formations déjà existantes par les différentes associations
- Réflexion concrète sur le contenu des modules de formations

Date de la prochaine réunion :

Consultation du sondage de disponibilités [doodle] :

<http://doodle.com/vufmqg564ddsugfz>

Lieu : CHU de Nantes - Hôtel Dieu